

Loi n° 1.031 du 23 décembre 1980 modifiant et complétant, en ce qui concerne la cour de révision, certaines dispositions du Code de procédure civile, du Code de procédure pénale et de la loi n° 783 du 15 juillet 1965, portant organisation judiciaire

Type	Texte législatif
Nature	Loi
Date du texte	23 décembre 1980
Publication	Journal de Monaco du 26 décembre 1980 ^[1 p.3]
Thématiques	Procédure civile ; Procédure pénale - Général ; Justice (organisation institutionnelle)

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/loi/1980/12-23-1.031@1980.12.27>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Article 1er

Voir l'article 443 du Code de procédure civile.

Article 2

Voir l'article 458 du Code de procédure civile.

Article 3

Voir les articles 459-1, 459-3 et 459-4 du Code de procédure civile.

Article 4

Voir les articles 459-6 et 459-7 du Code de procédure civile.

Article 5

Voir l'article 459 du Code de procédure civile.

Article 6

Voir les articles 471, 496 et 502 du Code de procédure pénale.

Article 7

Voir les articles 26, 30 et 31 de la loi n° 783 du 15 juillet 1965.

Article 8

L'article 32 et le second alinéa de l'article 107 de la loi n° 783 du 15 juillet 1965 sont abrogés.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 26 décembre 1980

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1980/Journal-6431>